RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

arafer
autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

Communiqué DE PRESSE

Paris, le 13 juin 2018

# Les opérateurs continuent à adapter leur offre et enregistrent une nette croissance de la fréquentation pour le 1er trimestre 2018

**Au premier trimestre 2018, 1,79 million de voyageurs ont emprunté les lignes d'autocar libéralisées, soit une forte augmentation de 32 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (1,35 million de passagers au 1er trimestre 2017). Cependant, la fréquentation des services librement organisés baisse de 6 % par rapport au dernier trimestre 2017, avec une légère contraction du nombre de villes desservies (238). Cette situation confirme que le 1er trimestre constitue le point bas saisonnier de l'activité, mais que les opérateurs développent des stratégies d'adaptation pour en limiter les effets.**

## FREQUENTATION : UN 1ER TRIMESTRE 2018 NETTEMENT SUPERIEUR AU 1ER TRIMESTRE 2017

Avec 1,79 million de passagers transportés du 1er janvier au 31 mars 2018, les lignes d'autocar libéralisées (« cars Macron ») ont connu une baisse conjoncturelle de fréquentation de 6 % par rapport au dernier trimestre 2017. Comme observé à l'hiver 2016-2017, le 1er trimestre constitue le point bas annuel du marché des services librement organisés par autocar. Ces résultats confirment l'effet de la saisonnalité sur l'activité du transport par autocar.

En comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, la fréquentation affiche cependant une nette hausse de 32 %, visible sur les liaisons radiales (+12 %), mais surtout tirée par le dynamisme des liaisons transversales (+53 %) – et notamment infrarégionales (+85%), et en particulier des liaisons vers les aéroports.

En conséquence, la fréquentation s'effectue désormais en majorité sur des liaisons transversales (53 %, contre 44 % début 2017 et 33 % début 2016). Les liaisons radiales continuent néanmoins de capter 47 % des passagers et 52 % des recettes commerciales, tout en ne représentant que 12 % de l'offre (en nombre de liaisons).

En termes de répartition géographique des déplacements, la Normandie concentre près de 20 % des flux radiaux (vers Paris), devant la région Auvergne-Rhône-Alpes (15 %). Concernant les déplacements infrarégionaux, la région Auvergne-Rhône-Alpes conserve sa place prépondérante en concentrant 61 % des flux infrarégionaux recensés sur le territoire national.

**Contact :** presse@arafer.fr - Tél. : 01 58 01 01 20 – 06 72 03 31 27
arafer.fr
**Tour Maine Montparnasse** 33, avenue du Maine – BP 48. 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 01 01 10

## L'OFFRE DES PRINCIPAUX OPERATEURS CONTINUE DE SE DEVELOPPER MALGRE LA PERIODE DE MOINDRE ACTIVITE

### NOMBRE D'OPERATEURS

Au premier trimestre 2018, on dénombre désormais 8 opérateurs présents sur le marché, dont 5 opérateurs locaux, soit 3 de plus qu'au 1er trimestre 2017.

### RESEAU DE VILLES DESSERVIES

Le nombre de villes desservies (238) diminue légèrement au cours du trimestre (-7 villes par rapport au dernier trimestre). Si l'on exclut l'arrêt de la ligne saisonnière de Migratour (19 villes en moins), les principaux opérateurs ont cessé de desservir 13 villes et ont ouvert 25 nouvelles destinations, dont 11 communes de montagne ouvertes au début du trimestre, et 6 destinations littorales, lancées en fin de trimestre en prévision de la saison estivale. Ainsi, les opérateurs continuent d'adapter leur offre à la saisonnalité.

Les opérateurs Eurolines/Isilines et Ouibus ont étoffé leur offre de dessertes ce trimestre, avec respectivement +12 et +15 villes desservies. Flixbus, pour sa part, perd trois destinations par rapport au trimestre précédent. Cependant, il reste l'opérateur qui dessert le plus grand nombre de villes puisque son offre couvre 72 % des villes desservies, contre 64 % pour Ouibus et 41 % pour Eurolines/Isilines.

### NOMBRE DE LIAISONS COMMERCIALISEES ET DE DEPARTS QUOTIDIENS

Le nombre total de liaisons baisse de 2 %, en raison de l'arrêt de dessertes saisonnières. En revanche, l'offre de liaisons continue de se diversifier puisque le nombre de liaisons commercialisées par les 3 principaux opérateurs connaît une hausse trimestrielle de 15 %, passant de 1 255 à 1 438 liaisons, les opérateurs ayant augmenté le nombre de destinations au départ de chaque ville (12,4 destinations en moyenne contre 11,4 au trimestre précédent).

Le nombre de départs quotidiens est également en hausse (+6 % ce trimestre), soit 778 départs contre 734 au trimestre précédent, l'ensemble des opérateurs ayant en effet augmenté leur fréquence ce trimestre. Ce niveau est également nettement supérieur à celui observé au premier trimestre 2017 au cours duquel 560 départs quotidiens avaient été enregistrés en moyenne. Ouibus opère toujours près de la moitié des départs (47 %), devant Flixbus (36 %), Eurolines/Isilines (15 %) et les autres opérateurs (3 %).

### LE TAUX D'OCCUPATION SE MAINTIENT AU-DESSUS DE 50 %

Malgré le développement de l'offre au cours du trimestre, le taux d'occupation se maintient au-dessus de 50 % (50,6 %), en augmentation de 6,6 points de pourcentage par rapport au 1er trimestre 2017. Ce résultat est notamment dû à la relative stabilité de la demande sur des trajets entre la France et l'international, au sein des lignes effectuant des liaisons de cabotage.

### RESULTATS ECONOMIQUES DU SECTEUR

Le chiffre d'affaires des opérateurs au 1er trimestre 2018 s'élève à 23,2 M€ HT, en baisse conjoncturelle de 13 % par rapport au trimestre précédent. Ce chiffre d'affaires reste néanmoins supérieur à celui observé au même trimestre de l'année précédente (+24 %) en raison d'un niveau

de fréquentation plus élevé, mais également d'une hausse modérée de la recette kilométrique. En effet, par rapport au premier trimestre 2017, la recette kilométrique moyenne par passager a augmenté de 16 centimes d'euros et s'élève désormais à 4,4 euros par passager aux 100 km.

Dans le détail, on constate que la recette moyenne par passager aux 100 km varie selon la nature de la liaison : elle est notamment plus élevée sur les liaisons desservant des aéroports (7,2 € HT aux 100 km). En outre, sur les liaisons proposées en exclusivité par un transporteur, la recette est également relativement plus élevée (4,8 € HT aux 100 km) que sur les liaisons desservies par plusieurs opérateurs (4,0 € HT aux 100 km).

Enfin, au 31 mars 2018, le secteur emploie 2 405 ETP (emplois directs et emplois de conducteurs sous-traitants), dont 87 % de conducteurs, soit 62 ETP de plus qu'en fin d'année 2017 et 348 de plus qu'au 1er trimestre 2017.

## Note aux rédactions

Cet état des lieux trimestriel apporte un éclairage précis sur le fonctionnement et les évolutions du marché du transport libéralisé par autocar.

Il est réalisé par l'Observatoire des transports et de la mobilité de l'Arafer sur la base des traitements statistiques effectués à partir des données collectées auprès des opérateurs pour leur activité réalisée entre le 1er janvier et le 31 mars 2018.

- Lire le bilan détaillé de l'activité du marché libéralisé du transport par autocar au 1er trimestre 2018
- Consulter le jeu de données en open data

### A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier. Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.

**Contact :** presse@arafer.fr - Tél. : 01 58 01 01 20 – 06 72 03 31 27
**Tour Maine Montparnasse** 33, avenue du Maine – BP 48. 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 01 01 10